



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement superieur

Question écrite n° 6432

Texte de la question

M Auguste Legros rappelle a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, que la situation de l'universite de la Reunion est preoccupante a plus d'un titre. Selon un recent rapport de l'Assemblée nationale, elle se situe au 45e rang pour ce qui est de l'encadrement et le taux d'encadrement ne depasse guere 75 p 100 des besoins en heures. En meme temps, la situation demographique et l'augmentation du nombre de bacheliers par une amelioration du niveau des formations laissent prevoir un doublement des effectifs etudiants en une dizaine d'annees. Il lui demande de lui indiquer les creations de postes prevues pour l'universite de la Reunion des 1989, au niveau des enseignants et des personnels ATOS. Il lui demande par ailleurs de preciser la position du Gouvernement face au probleme de l'encadrement previsible a long terme. Il lui demande par ailleurs des precisions sur l'echancier prevu pour la construction des 200 logements finances par l'Etat.

Texte de la réponse

Reponse. - L'universite de la Reunion, au titre des creations d'emplois d'enseignants, a beneficie de l'attribution de neuf postes. La repartition par grade et discipline est la suivante : un poste de maitre de conferences en droit public ; un poste de maitre de conferences en histoire (monde moderne) ; un poste de maitre de conferences en histoire (monde contemporain) ; un poste de maitre de conferences en mathematiques (modelisation) ; un poste de maitre de conferences en droit prive ; un poste de maitre de conferences en langue et litterature francaises ; un poste de maitre de conferences en anglais. Enfin deux postes de professeur agrege en anglais et un en mathematiques dans le cadre de la preparation au concours de l'enseignement. De plus, deux emplois - un technicien pour l'informatique de gestion et un agent technique pour les nouveaux locaux - ont ete crees a la fin de l'annee 1988. Les demandes de creation d'emplois Atos de l'universite de la Reunion seront examinees en 1989 avec la plus grande attention.

Données clés

Auteur : [M. Legros Auguste](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6432

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3498